



Droit du locataire

Par Mel191015

Bonjour, Je viens d'apprendre de mon propriétaire qui souhaiterait remettre de l'enduit de facade dans ma cours arrière d'une couleurs très l'aide(de couleurs brique les murs son blanc

Par yapasdequoi

Bonjour
Vous ne pouvez pas refuser les travaux.
S'ils durent plus de 21 jours vous pouvez demander un dédommagement.

Par Henriri

Hello !

Mel vous louez un appartement dans un immeuble ou une maison individuelle ? Cette "cour arrière" vous est-elle propre ou partagée ?

Et surtout quelle est votre question juridique ?

A+

Par Bazille

Bonjour ,
Je pense que c est le choix de la couleur qui pose problème à Mel

Par Henriri

(suite)

La couleur extérieure d'un logement serait-elle une question juridique ?

A+

Par Bazille

Henriri
Elle doit vouloir savoir si elle peut s opposer au choix de la couleur!

Par yapasdequoi

Si c'est bien la question ... la réponse est NON.

cf article 7 de la loi 89-462.